



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 0 1 / 0 9 / 2 0 2 3

Dossier complet le : 0 1 / 0 9 / 2 0 2 3

N° d'enregistrement : G-2023-010976

1 Intitulé du projet

- Projet de transfert et d'agrandissement d'un magasin à l'enseigne E. LECLERC situé "Zone Commerciale de KERVENT" à Saint Pol de Léon

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

SCI POLARD KERVENT

Raison sociale

68 20 B

N° SIRET

3 2 5 8 0 4 5 8 1 0 0 0 2 4

Type de société (SA, SCI...)

SCI

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

POLARD

Prénom(s)

Sébastien

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) |
|-----------------------------------|--|
| - Rubrique 39 a Rubrique 41 a | - le projet après transfert et extension fera 22 219 m ² (surface plancher) - la capacité du parking passe de 583 places à 639 places (+ 56 places) |

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

- Le projet prévoit le transfert et l'agrandissement d'un magasin E. LECLERC
- Le bâtiment projeté sera édifié en suivant la topographie du terrain.
- Il comportera 2 niveaux : un rez de chaussée pour la surface de vente, les laboratoires, les réserves et les livraisons, et un R+1 partiel pour les bureaux et les locaux sociaux.
- L'ensemble du parking existant sera redessiné et rénové. Il sera couvert en partie d'une ombrière photovoltaïque.
- Pour réaliser ce projet de transfert, le magasin E. LECLERC existant ainsi qu'un bâtiment de stockage légumes frais seront déconstruits. Deux parties de bâtiment seront conservées.

4.2 Objectifs du projet

- Transfert et agrandissement après démolition de l'existant devenu trop vétuste.
- Répondre au besoin commercial en proposant un nouvel outil de vente conforme aux dernières règles thermiques (RE 2020) et aux lois sur le climat (loi climat résilience).
- Le nouveau bâtiment sera plus fonctionnel, plus contemporain et économique dans ses équipements.
- Il sera plus respectueux de l'environnement dans ses aménagements extérieurs (places perméables, ombrières photovoltaïques) et correspondra en tout point aux attentes actuelles en matière de respect de l'environnement et d'artificialisation des sols.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

- Le projet prévoit le transfert et l'agrandissement du magasin à l'enseigne E. LECLERC.
- Il s'agira dans un premier temps de déconstruire des anciens bâtiments afin de libérer le foncier qui accueillera le nouveau magasin.
- Les travaux de construction du nouveau magasin seront réalisés sans fermeture de l'ancien point de vente.

- Une fois le nouveau magasin construit, on maintiendra le parking existant afin d'exploiter le nouvel équipement commercial et on déconstruira l'ancien magasin E. LECLERC.
- Enfin, les travaux de VRD et de paysagements seront opérés par phases afin de finaliser les aménagements extérieurs.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

- Le projet est conçu afin de répondre aux derniers critères requis en matière de respect de l'environnement et d'économie d'énergie. C'est un équipement totalement neuf.
- Son organisation spatiale permettra de différencier clairement les flux de livraison des flux de clientèle (ce qui n'est pas le cas actuellement).
- Le magasin sera positionné au Nord du terrain ce qui permettra d'organiser au Sud, une aire de stationnement de 542 places. Les aires de livraisons seront projetées au Nord-Ouest. Un parking personnel prendra également place au Nord.

- Les livraisons se feront la nuit et la mise en rayon le matin.
- Le magasin fonctionnera aux heures d'ouvertures habituelles, soit tous les jours de 09h00 à 20h00 et le dimanche de 09h00 à 12h30.

- Les accès seront améliorés et des pistes cyclables seront projetées.
- En ce qui concerne le démantèlement des bâtiments existants, ils seront effectués après un diagnostic précis de la déconstruction afin de rejoindre les filières de recyclage agréées.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Le projet sera soumis aux autorisations administratives suivantes :
 - Dépôt de permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale (AEC) avec démolitions.
 - Le projet, qui représentera une surface de plancher de 22 219 m² sur l'ensemble du parcellaire s'accompagnera de l'aménagement de parkings comprenant 639 places au total, est soumis aux rubriques 39 a et 41 a de l'annexe à l'article R 122-2 du code de l'environnement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques du projet | Valeurs |
|--------------------------------------|---------|
| - VOIR ANNEXE CI JOINTE | |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : _____

Lieu-dit : Zone Commerciale de KERVENT

Localité : SAINT POL DE LEON

Code postal : 2 9 2 5 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 4 8 ° 4 0 ' 4 5 " 6 Lat. : 3 ° 5 9 ' 4 6 " 2

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLUI-H de HAUT LEON Communauté - " Zone Ui "

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

- Sans objet

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - Sans objet (non concerné) - distance environ 1 200 mètres. - La commune compte d'autres milieux naturels d'intérêt : - 1 ZNIEFF de type 1, la znieff de l'estuaire de la Penzé 530030176 - 1 ZNIEFF de type 2, la znieff de la baie de Morlaix qui constitue un vaste ensemble de vasières prés salés, îlots et pointes rocheuses 530030177 - 1 ZICO, le zico des baies de Morlaix et de Carantec |
| En zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - Sans objet (Finistère) |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - Sans objet |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | - Commune littorale de SAINT POL DE LEON |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - Sans objet |

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|--------------------------|-------------------------------------|---|
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - Sans objet |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - Sans objet |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | - Sans objet (pas de zone humide probable à proximité). |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - Sans objet |
| Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - Sans objet |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - Sans objet |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - Sans objet |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - Sans objet |
| Dans un site inscrit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - Sans objet (non concerné), 1 site inscrit (site de l'îlot Saint Anne) |

| Le projet se situe-t-il dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
|---|--------------------------|-------------------------------------|---|
| D'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - 2 sites Natura 2000 : - Le site d'intérêt Communautaire (Dir habitat) de la baie de Morlaix FR5300015 - Le site de la zone de protection spéciale (Dir>.oiseaux) de la baie de Morlaix FR5310073 - Sans objet (situé à environ 1 200 mètres) |
| D'un site classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - Sans objet - 2 sites classés : site classé du Rocher Sainte Anne et site du Château et Parc de Kernevez. |

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|--|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - Le projet ne générera pas de prélèvement d'eau dans la nappe souterraine ni dans les eaux de surface. Seule l'eau du réseau public sera consommée. |
| | Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - Le projet prend place sur des parcelles déjà urbanisées (bâtiments existants à démolir) |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - Les déblais / remblais seront gérés à la parcelle |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - Les déblais / remblais seront gérés à la parcelle |
| | Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - Sans objet |

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Ressources | Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | - Sans objet |
| | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - Le projet sera conçu afin de préserver et densifier la végétation aux abords et sur le site. - Le projet sera réalisé sur une zone déjà urbanisée. |
| Milieu naturel | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - Sans objet - Les futurs rejets remplaceront les rejets actuels, et un dispositif de régulation des eaux pluviales permettra de limiter le débit de rejet dans le milieu naturel. |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - Sans objet - Le projet sera réalisé sur une zone déjà urbanisée. Aucun espace agricole, forestier ou maritime ne sera consommé. |
| | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - Sans objet |
| Risques | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | - Exposition au radon - L'établissement est en zone de sismicité 2 (risque faible), la construction du bâtiment prendra en compte les règles de constructions applicables à ce type d'établissement (catégorie III) |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - Sans objet |
| | Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - Sans objet |

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------------------|--|---------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | - Les trafics concernés par le projet concernent les flux de livraison de marchandises et les flux clientèle. Toutefois, ces flux sont déjà existants sur le site. Impact amélioré par la mise en oeuvre de liaison douce. |
| | Est-il source de bruit ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | - Les bruits engendrés seront inférieurs à ceux produits actuellement du fait de la modernisation des équipements et de la mise en oeuvre d'écrans phoniques (merlons plantés). Impact amélioré. |
| | Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | - Bruits engendrés par l'occupation de la zone industrielle de Kervent et des rues de desserte. Toutefois le projet ne contient pas de locaux à sommeil. |
| | Engendre-t-il des odeurs ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | - Les odeurs engendrées sont celles de l'exploitation usuelle des bâtiments commerciaux. Elles sont existantes sur site et seront améliorées par l'usage d'équipements plus modernes |
| | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - Impact amélioré par rapport à l'existant. Les activités du centre commercial ne sont pas à l'origine de nuisances olfactives, les bio déchets étant évacués quotidiennement. |
| | Engendre-t-il des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - Sans objet - Seule la phase chantier est susceptible de générer des vibrations. |
| | Est-il concerné par des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - Sans objet |
| | Engendre-t-il des émissions lumineuses ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | - Les émissions lumineuses concernent les enseignes et les parkings. Elles seront éteintes en dehors des heures d'exploitations du commerce. Impact inchangé. |
| | Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - Sans objet |
| | Émissions | Engendre-t-il des rejets dans l'air ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Engendre-t-il des rejets liquides ? | | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | - Les eaux pluviales de toitures et voiries - Les eaux usées (type domestique et agro alimentaire) |
| Si oui, dans quel milieu ? | | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | - Dans le milieu naturel après rétention ou infiltration des eaux pluviales. - Traitement des eaux usées par séparateurs à graisses (laboratoires) avant rejet au réseau public. |

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|------------------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Émissions | Engendre-t-il des effluents ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | - Les effluents sont les eaux usées du projet. Elles sont déjà existantes sur le site. La mise en oeuvre de séparateurs à graisses, à féculés et à eaux savonneuses plus récents permettra une amélioration du traitement des eaux usées. |
| | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | - Les déchets sont ceux issus de l'exploitation des commerces. Ils sont déjà pré-existants sur le site (plastiques, cartons, bois, verres, papiers). Ils seront triés et acheminés vers les filières de retraitement agréées. - Nota : Aucune augmentation de la production de déchets n'est prévue. |
| Patrimoine/Cadre de vie/Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - Sans objet - L'emprise du futur centre commercial sera construit à la place du E. LECLERC existant et d'un entrepôt existant. Son emprise occupera une zone déjà entièrement urbanisée. |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - Le site est déjà voué au commerce. Son organisation permettra de mieux correspondre aux usages commerciaux en améliorant les impacts sur l'environnement. - Le projet n'engendre aucune modification sur les activités humaines. |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

- Sans objet

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

- Sans objet

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

- Sans objet

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

- Mesures prévues pour limiter les impacts environnementaux du projet :
 - les eaux pluviales seront rejetées au milieu naturel
 - dispositif de régulation des eaux pluviales avant rejet au réseau communal (chaussées réservoir + séparateur à hydrocarbure)
 - installations d'une protection acoustique autour de la cour de service pour limiter le bruit lié aux livraisons
 - le bruit lié au fonctionnement des équipements sera réduit par leur implantation dans un local traité au niveau acoustique
 - les ventilateurs localisés en toiture du bâtiment présenteront des garanties d'isolation acoustique
 - le projet est conçu de façon à limiter les nuisances sonores pour les riverains (orientation des activités bruyantes à l'opposé des activités). Il n'y a pas d'habitations autour du projet.

 - afin de limiter la consommation d'eau potable, les eaux pluviales de toitures collectées dans une cuve seront réutilisées pour les sanitaires, l'arrosage et le nettoyage extérieur. De plus, les robinets seront à faible débit. Ces installations constituent des améliorations par rapport à la situation actuelle.

 - réduction des déchets par la mise en place de partenariats avec des associations caritatives (banque alimentaire, éleveurs, chasseurs) qui reprennent certains produits (produits frais, épicerie, fruits et légumes, déchets carnés).
-

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

- Le terrain d'implantation du projet est déjà entièrement aménagé. La reconstruction du E. LECLERC s'accompagnera d'améliorations par rapport à l'existant, au niveau de la gestion des eaux pluviales, de la consommation en eaux, des aménagements de réduction des émissions sonores, de la zone de stationnement afin que l'ensemble du projet respecte la Loi ALUR dont l'esprit est de limiter l'emprise des nouvelles constructions sur les espaces verts. De plus, l'augmentation du trafic induite par le projet ne générera pas de perturbation de la circulation locale. L'impact environnemental du projet sera donc très réduit et ses incidences potentielles sur l'environnement sont prises en compte dans sa conception afin de le limiter au maximum. Il ne paraît donc pas nécessaire que ce projet fasse l'objet d'une étude d'impact. Le projet sera conforme à toutes les nouvelles réglementations en matière de climat, d'artificialisation des sols et d'imperméabilisation.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié . | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas. | <input type="checkbox"/> |
| 3 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe). | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau | <input type="checkbox"/> |
| 7 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

| Objet | | |
|-------|------------------------------------|-------------------------------------|
| 1 | Plan de situation / Plan cadastral | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Plan de masse (actuel) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Plan de masse (projet) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Notice paysagère | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Perspectives | <input checked="" type="checkbox"/> |

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom POLARD

Prénom Sébastien

Qualité du signataire Gérant de la SCI POLARD KERVENT

A SAINT POL DE LEON

Fait le 3 1 / 0 8 / 2 0 2 3

Signature du (des) demandeur(s)

